

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
LA RÉUNION



11-12 JUIN 2022

CHAMPIONNATS

DE

FRANCE

987 POLYNÉSIE
971 GUADELOUPE
972 MARTINIQUE
973 GUYANE

974 LA RÉUNION
976 MAYOTTE
978 SAINT-MARTIN
988 NOUVELLE
CALÉDONIE

DES COMITÉS RÉGIONAUX D'OUTRE-MER

by **LOISIBIKE**

LA RÉUNION

ADEP
ASSURÉMENT PROCHE

MULTIAUTO
Association des usagers

Kalao

Australine
L'eau pure de La Réunion

3 ÉTAPES

UNE COURSE EN LIGNE
UNE COURSE DE COTE
UN CONTRE LA MONTRE



www.regionreunion.com





SAINT DENIS

ÉPREUVE #2 - COURSE DE COTES
145.89 km ↑ 1379 m ↓ 702 m ▲ 5 m ▲ 685 m
BARACHOIS > LA MONTAGNE^{COLORADO}



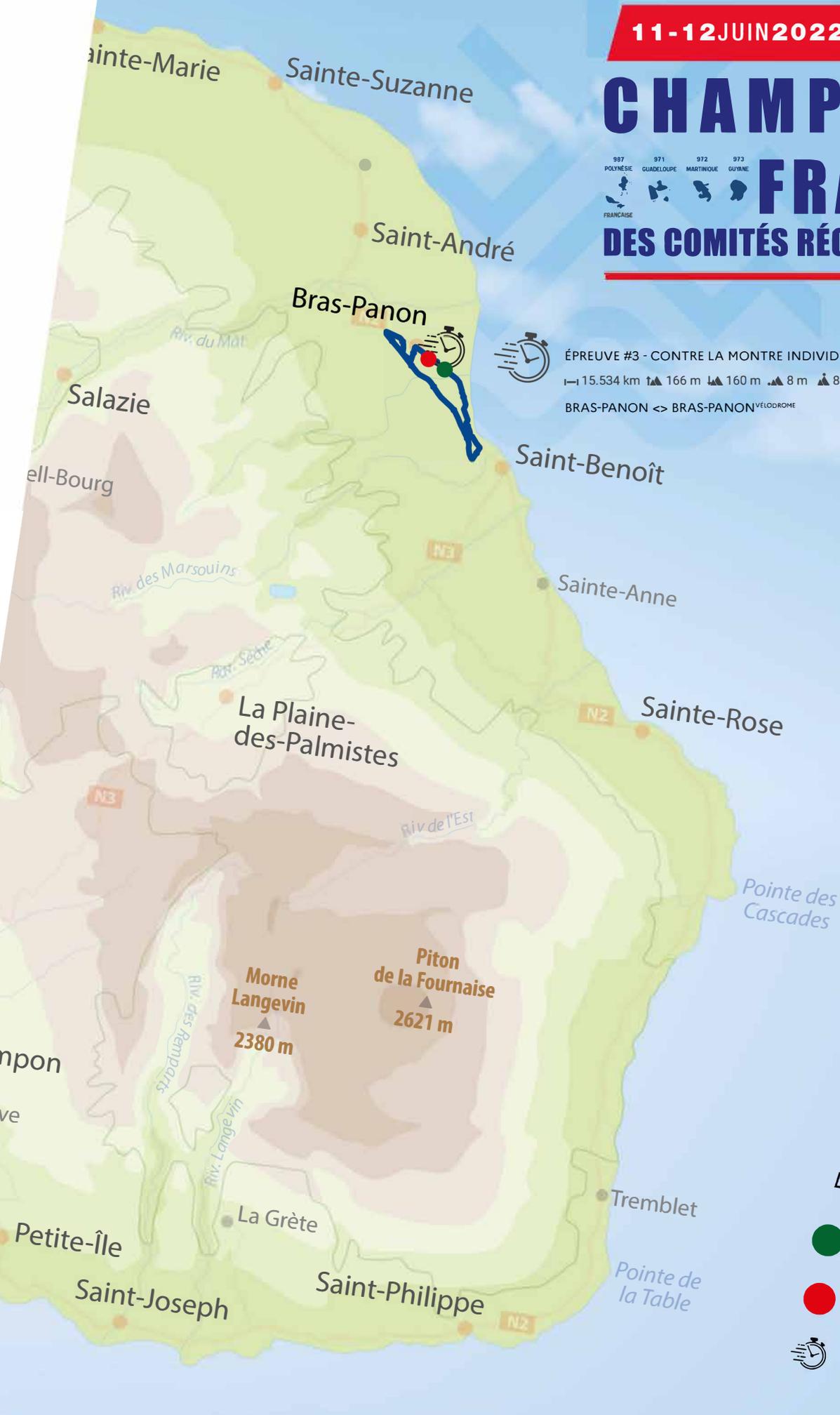
ÉPREUVE #1 - COURSE EN CIRCUIT
23.361 km ↑ 108 m ↓ 108 m ▲ 7 m ▲ 42 m
ÉTANG-SALÉ <=> ETANG-SALÉ - 114 kms

11-12 JUIN 2022

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES COMITÉS RÉGIONAUX D'OUTRE-MER



LA RÉUNION



ÉPREUVE #3 - CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

15.534 km ▲ 166 m ▼ 160 m ▲ 8 m ▲ 86 m

BRAS-PANON <> BRAS-PANON VÉLODROME

LÉGENDE

 DÉPART

 ARRIVÉE

 CLM Individuel



LE PALMARÈS

Édition	Année	Comité Organisateur	Vainqueur	Équipe
1 ^{ère}	1996	Martinique	Richard BARRET	La Réunion
2 ^{ème}	1997	Guyane	Jacques ALBINA	Guadeloupe
3 ^{ème}	1998	La Réunion	José DURINEL	Guadeloupe
4 ^{ème}	1999	La Guadeloupe	Richard BARRET	La Réunion
5 ^{ème}	2000	Nouvelle Calédonie	Olivier BONNACE	N ^{velle} Calédonie
6 ^{ème}	2001	Martinique	Christophe COSPAR	Guadeloupe
7 ^{ème}	2003	Guyane	Régis MARECHAUD	Guadeloupe
8 ^{ème}	2005	Tahiti	Mike Michel VILLAZ	N ^{velle} Calédonie
9 ^{ème}	2007	Guadeloupe	Boris CARÈNE	Guadeloupe
10 ^{ème}	2009	La Réunion	Yoann RUFFINE	Guadeloupe
11 ^{ème}	2011	Nouvelle Calédonie	Jean Denis ARMAND	La Réunion
12 ^{ème}	2013	Martinique	Boris CARÈNE	Guadeloupe
13 ^{ème}	2015	Tahiti	David RIVIÈRE	La Réunion
14 ^{ème}	2017	Saint Martin	Louis SABLON	Guadeloupe
15 ^{ème}	2019	Guyane	Cédric EUSTACHE	Martinique
16 ^{ème}	2022	La Réunion		

L'ÉDITION 2022 EN CHIFFRES

- 16^{ÈME} ÉDITION (3^{ÈME} FOIS À LA RÉUNION)
- 7 COMITÉS RÉGIONAUX DE CYCLISME
- 64 COUREURS AU DÉPART

8 ÉQUIPES COMPOSÉES DE 8 COUREURS

- 3 ÉPREUVES :

COURSE EN CIRCUIT

COURSE DE CÔTES

CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

- 2 JOURNÉES DE COURSE
- 3 COMMUNES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE
- 1 MEILLEURE ÉQUIPE
- 1 CHAMPION DE FRANCE D'OUTRE-MER



Mot du Président FFC

En tant Président de la Fédération Française de Cyclisme, je me félicite de la tenue, à La Réunion, des **Championnats de France des Comités Régionaux d'Outre-Mer**.

Cette 16ème édition accueillera les meilleurs cyclistes d'Outre-Mer qui s'affronteront pour le titre de Champion de France d'Outre-Mer. Cette compétition démontre la vitalité sportive et associative de nos territoires d'Outre-Mer ainsi que le dynamisme de notre sport. Je suis persuadé que les coureurs venus des 6 Comités régionaux seront nombreux à s'aligner sur cette compétition, organisée par le Comité Régional de La Réunion pour la 3ème fois. Compétition sportive disputée par nos meilleurs coureurs ultra-marins, ces championnats seront sans doute également l'occasion de beaux moments de convivialité et de découverte du territoire réunionnais qui se prête tant à la pratique du cyclisme.



Michel CALLOT

**CHAMPIONNATS
DE FRANCE
DES COMITÉS RÉGIONAUX D'OUTRE-MER**

Mot du Président Comité de La Réunion

Le Championnat de France des comités ultramarins représente un défi à plusieurs titres. Il le sera pour nos sportifs et nos hôtes, car le programme s'annonce à la hauteur de notre belle île, notamment varié et coloré, mais aussi pour notre comité régional après deux années de crise sanitaire.

Il nous tenait à cœur de renouer avec ce championnat de France en l'organisant une nouvelle fois sur notre territoire après sa dernière édition sur l'île, il y a déjà plus de 10 ans, en 2009. Depuis l'annonce officielle de l'attribution de ce championnat à La Réunion, nos athlètes réunionnais se sont préparés avec une

énorme motivation. Cette épreuve nationale, réservée aux comités ultramarins,

est importante car elle est l'un des moments d'échange assez rare au niveau sportif, l'éloignement étant un frein manifeste. C'est pour cette raison que ce championnat prend toute son importance, encore renforcée par la lutte pour un maillot de champion de France ultra-marin.

De plus, ce moment d'échange est un moment de convivialité et d'amitié tellement apprécié que se portent mutuellement nos territoires.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous accompagnent, à savoir les collectivités, les entreprises et les bénévoles dans cette organisation pour sa réussite et pour le plaisir de recevoir nos hôtes, tout en redonnant de l'espoir à nos sportifs.

Je souhaite à tous nos sportifs, leurs accompagnants et les représentants de ces territoires ultramarins, un magnifique championnat de France en espérant qu'ils garderont en mémoire un moment de sportivité et de découverte de notre île inoubliable, et qu'ils auront apprécié son accueil chaleureux.



Stéphane HENAFF

LE PROGRAMME



REUNION TECHNIQUE
BLEU BAYOU à 16H30



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
BLUE BAYOU à 17H30
route du Zoo - Étang-Salé



ÉPREUVE #1 - COURSE EN CIRCUIT

—| 23.361 km ↑▲ 108 m ↓▲ 108 m ●▲ 7 m ▲ 42 m

ÉTANG-SALÉ <> ETANG-SALÉ x5



ÉPREUVE #2 - COURSE DE COTES

—| 45.89 km ↑▲ 1379 m ↓▲ 702 m ●▲ 5 m ▲ 685 m

BARACHOIS > LA MONTAGNE^{COLORADO}



ÉPREUVE #3 - CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

—| 15.534 km ↑▲ 166 m ↓▲ 160 m ●▲ 8 m ▲ 86 m

BRAS-PANON <> BRAS-PANON^{VÉLODROME}



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

VÉLODROME DE BRAS-PANON à 16H00
COMPLEXE SPORTIF PAUL MOREAU

Route Nationale N°2 - BRAS-PANON

LES COMITÉS INVITÉS

971 GUADELOUPE

972 MARTINIQUE

987
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Le Championnat de France d'Outre-mer a pour but :

- D'assurer la promotion du cyclisme sur ces territoires ;
- De conforter un rapprochement du cyclisme d'outre-mer dans l'ensemble de ces comités ;
- La reconnaissance fédérale du sport cycliste sur ces territoires éloignés du sol métropolitain par rapport au cyclisme national.

988
NOUVELLE
CALÉDONIE

973 GUYANE

976 MAYOTTE

974 LA RÉUNION

RA HACHIA



PRÉSIDENT DU JURY : Jacky TARENNE (UCI)

COMMISSAIRE 1 : Philippe DECOTTE

COMMISSAIRE 2 : Pierre AYASSAMI

CHRONOMÉTREUR : Eddy GOULJAR

COMMISSAIRE MOTO 1 : Romain VICTOIRE

COMMISSAIRE MOTO 2 : Daniel LAURET

JUGE ARRIVÉE : Karine DUDON

RÉGLEMENT & CLASSEMENTS

Ce championnat se déroule sous l'égide de sélections de chaque département ou territoire d'outre-mer, mais le classement s'effectue à titre individuel avec un challenge par équipes.

PARTICIPATION :

Le championnat est ouvert à tous les compétiteurs cyclistes, de nationalité française, de 19 ans et plus (à l'exception des professionnels), titulaires d'une licence FFC pour l'année en cours dans le comité d'outre-mer dont il est licencié. Il est également autorisé la participation de deux juniors dans chaque équipe de comité, à condition qu'il ait le niveau requis.

CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL :

Le classement général s'effectue par addition de temps de chaque coureur des différentes épreuves pour le classement individuel sur lequel le titre sera attribué.

CLASSEMENT GENERAL PAR EQUIPES :

Un classement par équipes s'effectue sur le classement individuel final des 4 premiers coureurs de chaque équipe.

En cas d'ex aequo, le classement de l'épreuve du contre la montre départagera les concurrents, la prise de temps s'effectuera jusqu'au 1/100ème.

MATERIEL :

Pour l'épreuve contre-la-montre, le coureur doit utiliser son vélo classique sans aucun autre matériel spécifique. Le seul accessoire autorisé pourra être l'apport d'une cintre spécifique (de type guidon de triathlète).

Article 7 :

Ce championnat se dispute par équipes mais avec un classement individuel. Le changement de vélo ou de roues est autorisé auprès de la voiture suiveuse désignée (de l'équipe ou neutre) ou auprès de postes de matériel fixes. Le dépannage et également autorisé entre coureurs d'une même équipe.





LE CAP SAINT-LEU

Le Quatre Robinets

10

15

Piton des
Pâtes
Tendres

N1

D11

5

N1

20

N1

N1A

D

A

Gros Piton

L'ÉTANG-SALÉ

Piton Reinette

Piton Rouge

Piton la
Découverte
à Boue

Piton la
Boue

Piton Calvaire

Piton Forcade

La Chapelle

Piton la
Mare

Piton Rouge

La Ravine Sèche

D11

D11

LÉGENDE

● DÉPART

● ARRIVÉE

<5% <7% <10% <15% >15%

— 23.361 km ↑ 108 m ↓ 108 m ▲ 7 m ▲ 42 m



ÉPREUVE # 1 COURSE EN CIRCUIT

5 tours de circuit, soit 114 Kms

				40	42	44
DEPART : RN1-A		KM	RAP	08:30	08:30	08:30
GIRATOIRE ROTARY	S4	1,9	112,1	08:32	08:32	08:32
PASSAGE OPPOSE LIGNE D'ARRIVEE	TD	0,3	113,7	08:30	08:30	08:30
CHEMIN PAVE	TD	2,5	111,5	08:33	08:33	08:33
POINTE AU SEL	TD	10	104	08:45	08:44	08:43
GIRATOIRE DE PITON SAINT LEU	S3	11,7	102,3	08:47	08:46	08:45
POINTE AU SEL	TD	14	100	08:51	08:50	08:49
CHEMIN PAVE	TD	20,7	93,3	09:01	08:59	08:58
1er PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	TD	22,8	91,2	09:04	09:02	09:01
2e PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	TD	45,6	68,4	09:38	09:35	09:32
3e PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	TD	68,4	45,6	10:12	10:07	10:03
4e PASSAGE LIGNE D'ARRIVEE	TD	91,2	22,8	10:46	10:40	10:34
5è PASSAGE RN1-A BORNE 66 : ARRIVEE	TD	114	0	11:21	11:12	11:05

ÉPREUVE #2 COURSE DE COTES



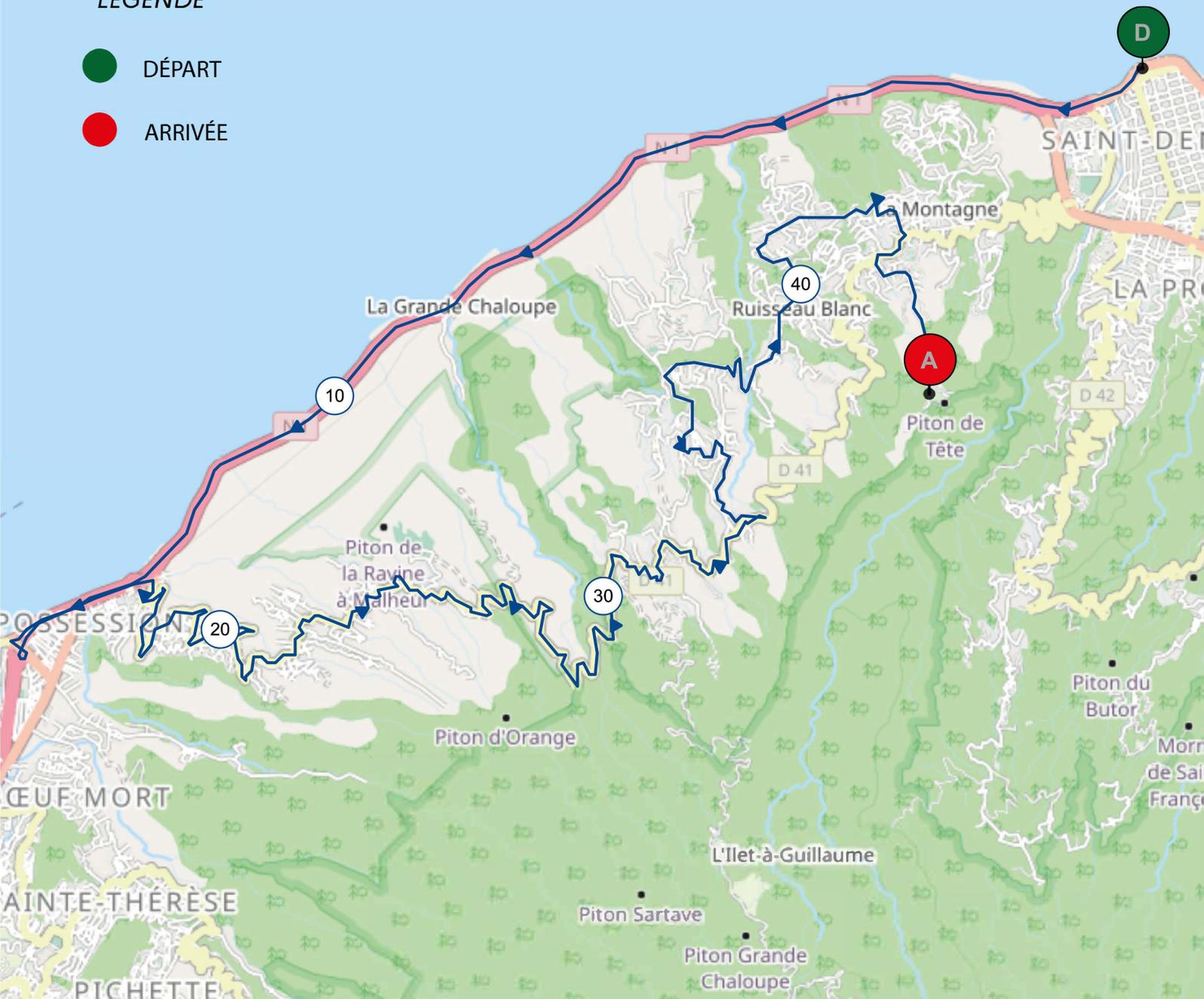
<5% <7% <10% <15% >15%

45.89 km ↑ 1379 m ↓ 702 m ▲ 5 m ▲ 685 m



LÉGENDE

- DÉPART
- ARRIVÉE



Du Littoral à La Montagne : 1379m D+

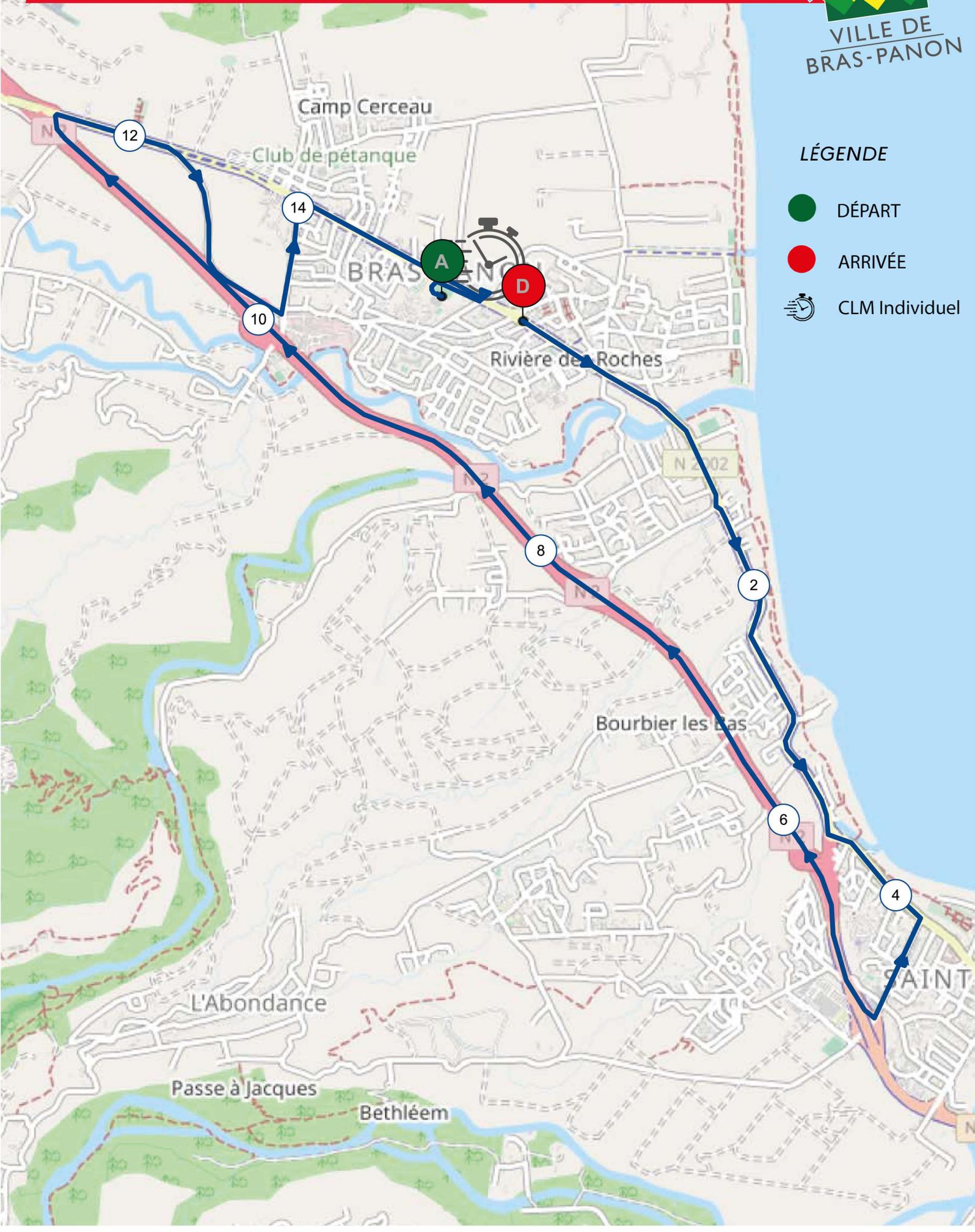
				30	31	32
RASSEMBLEMENT : Place Jules ALANDA - BARACHOIS	KM	RAP		08:30	08:30	08:30
DEPART : RN1 - LE BARACHOIS	TD	0	45,9	08:30	08:30	08:30
LA GRANDE CHALOUPE	TD	8,4	37,5	08:46	08:46	08:45
ECHANGEUR DU CAPITAINE LEBOURG	TAD	14,2	31,7	08:58	08:57	08:56
GIRATOIRE DU CAPITAINE LEBOURG	S4	14,6	31,3	08:59	08:58	08:57
ECHANGEUR DE LA POSSESSION	TAD	14,8	31,1	08:59	08:58	08:57
ECHANGEUR DES LATANIERS	TAD	16,4	29,5	09:02	09:01	09:00
RUE WALDECK ROCHET	TAG	16,5	29,4	09:03	09:01	09:00
GIRATOIRE DES LATANIERS	S1	16,6	29,3	09:03	09:02	09:01
SOMMET RAVINE A MALHEUR	TD	28	17,9	09:26	09:24	09:22
CHEMIN DU PERE RAIMBAULT	TAG	33,7	12,2	09:37	09:35	09:33
CHEMIN DE LA RUELLE BAMBOU	TAD	37	8,9	09:44	09:41	09:39
CHEMIN DE SAINT BERNARD	TAD	38,1	7,8	09:46	09:43	09:41
CHEMIN DES FUCREAS	TAG	38,5	7,4	09:47	09:44	09:42
CHEMIN COMMINS	TAG	39,9	6	09:49	09:47	09:44
CHEMIN NEUF	TD	41	4,9	09:52	09:49	09:46
CHEMIN DES MANGUIERS	TAD	42,3	3,6	09:54	09:51	09:49
GIRATOIRE DE LA MAIRIE ANNEXE	S1	43	2,9	09:56	09:53	09:50
CHEMIN DU COLORADO	TAG	43,5	2,4	09:57	09:54	09:51
PORTAIL ENTREE DU COLORADO	TD	45,2	0,7	10:00	09:57	09:54
ARRIVEE : PARKING TERMINUS DU COLORADO	TD	45,9	0	10:01	09:58	09:56

ÉPREUVE #3 CONTRE LA MONTRE



LÉGENDE

-  DÉPART
-  ARRIVÉE
-  CLM Individuel



L'effort solitaire



				40	41	42
RASSEMBLEMENT : ALLEE NATIVEL MOULISON		KM	RAP	14:00	14:00	14:00
DEPART : RN2002 FACE ALLEE CELESTIN		0	15,5	14:00	14:00	14:00
GIRATOIRE FURCY PITOU	S1	1,5	14	14:02	14:02	14:02
SOMMET LA CABANE	TD	2,6	12,9	14:03	14:03	14:03
GIRATOIRE BOURBIER LES RAILS	S2	3,5	12	14:05	14:05	14:05
ROUTE HUBERT DELISLE	TAD	4,2	11,3	14:06	14:06	14:06
ECHANGEUR DE BEAULIEU	TAD	4,7	10,8	14:07	14:06	14:06
ECHANGEUR DE BOURBIER LES RAILS	TAG	5,4	10,1	14:08	14:07	14:07
ECHANGEUR DE RIVIERE DES ROCHES	TD	7,2	8,3	14:10	14:10	14:10
ECHANGEUR ZA DES LIMITES	TD	9,8	5,7	14:14	14:14	14:14
ECHANGEUR DE PANIANDY	TAD	11,4	4,1	14:17	14:16	14:16
RN2002 - ROUTE DE BRAS PANON	TAD	11,6	3,9	14:17	14:16	14:16
VOIE CFR	TAD	12,2	3,3	14:18	14:17	14:17
CHEMIN DES LIMITES	TAG	13,4	2,1	14:20	14:19	14:19
GIRATOIRE DES LIMITES	S1	14	1,5	14:21	14:20	14:20
RUE ROBERT	TAD	15,1	0,4	14:22	14:22	14:21
VOIE D'ACCESS AU VELODROME	TAD	15,15	0,35	14:22	14:22	14:21
ARRIVEE : VELODROME DE BRAS PANON	TD	15,5	0	14:23	14:22	14:22

<5% <7% <10% <15% >15%

15.534 km ↑ 166 m ↓ 160 m ▲ 8 m ▲ 86 m





CHAMPIONNATS DE FRANCE DES COMITES REGIONAUX D'OUTRE-MER

Règlement

- Article 1 :** Le Championnat de France d'Outre-mer a pour but :
- D'assurer la promotion du cyclisme sur ces territoires ;
 - De conforter un rapprochement du cyclisme d'outre-mer dans l'ensemble de ces comités ;
 - La reconnaissance fédérale du sport cycliste sur ces territoires éloignés du sol métropolitain par rapport au cyclisme national.

- Article 2 :** Ce championnat se déroule sous l'égide de sélections de chaque département ou territoire d'outre-mer, mais le classement s'effectue à titre individuel avec un challenge par équipes.

Participation :

Le championnat est ouvert à tous les compétiteurs cyclistes, de nationalité française, de 19 ans et plus (à l'exception des professionnels), titulaires d'une licence FFC pour l'année en cours dans le comité d'outre-mer dont il est licencié.

Il est également autorisé la participation de deux juniors dans chaque équipe de comité, à condition qu'il ait le niveau requis. Toute demande de sur classement devra être adressée au secrétaire général de la FFC pour décision après avis de la Direction Technique Nationale.

- Article 3 :** Le championnat d'outre-mer est organisé tous les deux ans par un comité d'outre-mer. Le choix du comité organisateur est effectué par le bureau exécutif sur proposition du conseil d'Outre-mer.

- Article 4 :** Ce championnat se dispute par équipe de sélection régionale, composée de 8 coureurs maximum, le comité d'organisation ayant la possibilité d'engager une deuxième équipe avec des coureurs de son territoire. Le champion sortant est qualifié d'office pour l'édition suivante, hors quota de la sélection régionale.

Article 5 : Cette compétition se déroule individuellement sur 3 épreuves, dans l'ordre chronologique ci-après :

- Course en ligne d'une distance maximum de 120 km, pouvant se dérouler sur un circuit minimum de 10 km ;
- Course de côte d'une distance de 50km maximum avec une arrivée au sommet ;
- Course contre-la-montre individuel sur une distance maximum de 15 à 20 km selon la difficulté du parcours.

Toute modification relative à l'ordre de déroulement des épreuves, devra être sollicitée par le comité d'organisation auprès du Conseil d'Outre-mer de l'année précédente.

Le classement général s'effectue par addition de temps de chaque coureur des différentes épreuves pour le classement individuel sur lequel le titre sera attribué.

Un classement par équipes s'effectue sur le classement individuel final des 4 premiers coureurs de chaque équipe. En cas d'ex aequo, le classement de l'épreuve contre la montre départagera les concurrents, la prise de temps s'effectuera jusqu'au 1/100^{ème}.

Article 6 : Pour l'épreuve contre-la-montre, le coureur doit utiliser son vélo classique sans aucun autre matériel spécifique. Le seul accessoire autorisé pourra être l'apport d'une cintre spécifique (de type guidon de triathlète).

Article 7 : Ce championnat se dispute par équipes mais avec un classement individuel. Le changement de vélo ou de roues est autorisé auprès de la voiture suiveuse désignée (de l'équipe ou neutre) ou auprès de postes de matériel fixes. Le dépannage est également autorisé entre coureurs d'une même équipe.

Article 8 : Le comité d'Outre-mer organisateur a, à sa charge, « la totalité de l'organisation » qui doit répondre au standard de tout championnat de France. Il peut à cette occasion, bénéficier de sponsors ou de partenaires privés tenant compte toutefois de la législation française. Il devra respecter le cahier des charges techniques.

Article 9 : Un bouquet devra être remis à chaque vainqueur d'étapes, à l'issue de chacune d'entre elles, sur un podium prévu à cet effet. Le maillot et les médailles seront remis aux 3 premiers dès l'arrivée de l'épreuve finale sur un podium prévu à cet effet. Les autres récompenses dues à ce championnat pourront être remises aux lauréats lors d'une réception mise en place par le comité régional organisateur.

Article 10 : Pour tout ce que le présent règlement ne prévoit pas, les coureurs et responsables de sélection devront se référer aux règlements généraux de la FFC.



CHAMPIONNATS

DE



FRANCE

DES COMITÉS RÉGIONAUX D'OUTRE-MER

16^{ÈME} édition



LA RÉUNION